UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Comité social d'administration - Séance du 16 novembre 2023
Relevé des avis

Membres en exercice : 10 (4 FSU - 3 UNSA EDUCATION - 3 CGT FERC SUP)
Quorum : 5
Membres présents avec voix délibérative (en ouverture de séance) : 7(3 FSU - 3 UNSA EDUCATION - 1 CGT FERC SUP)

1/ Procès-verbal du CSA du 20 juin 2023

Ne prend pas part au vote : /
Abstentions : /
Contre : /
Pour : 7 (3 FSU - 3 UNSA EDUCATION - 1 CGT FERC SUP)

Le procès-verbal du CSA du 20 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

1bis/ Procès-verbal du CSA du 28 septembre 2023

Ne prend pas part au vote :
Abstentions :
Contre :
Pour : 7 (3 FSU - 3 UNSA EDUCATION - 1 CGT FERC SUP)

Le procès-verbal du CSA du 28 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

3/ Campagne d'emploi 2024

Ne prend pas part au vote :
Abstentions :
Contre :
Pour : 8 (4 FSU - 3 UNSA EDUCATION - 1 CGT FERC SUP)

La campagne d'emploi 2024 est approuvée à l'unanimité.

Fait à Lyon, le 21/11/2023

Pour la Présidente,
La Directrice Générale des Services,

Irène GAZEL